

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par Karine LESAGE  
Tél : 02 38 77 33 72  
Fax : 02 37 36 29 93

Destinataire(s)

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SANDARVILLE

[résultats à afficher en mairie](#)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

**SANDARVILLE**

Prélèvement	00073927	Commune	SANDARVILLE
Unité de gestion	0207 SANDARVILLE	Prélevé le :	vendredi 03 février 2017 à 11h47
Installation	UDI 001382 SANDARVILLE		
Point de surveillance	P 0000002919 LE BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	SALLE DES FETES		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	7.6	°C				25.00
pH	7.30	unitépH			6.50	9.00
Chlore libre	0.54	mg/LCl2				
Chlore total	0.58	mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28D1

Code SISE de l'analyse : 00080090

Référence laboratoire : LSE1702-6893

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,18	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,60	unitépH			6,50	9,00
----	------	---------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	572	µS/cm			200.00	1100.00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0.05	mg/L				0.10
Nitrates (en NO3)	45,9	mg/L		50,00		

Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00073927)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Par ailleurs, au regard de la concentration élevée en chlore, il conviendra de maintenir une désinfection suffisante en production mais en distribuant une eau qui reste agréable à boire. De plus, l'injection de chlore à une concentration élevée peut favoriser la formation de sous-produits de désinfection tels que les trihalométhanes.

Chartres, le 21 février 2017

P/le Préfet,  
P/ le délégué départemental,  
le responsable de la cellule eaux  
potable et de loisirs

signé :

Matthieu LEFEBVRE